

Ministère de la coopération
et du développement

**Discours du ministre à la
conférence des PMA
Paris, 5 septembre 1990**

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Tout d'abord, je souhaite me joindre aux délégués qui m'ont précédé pour remercier le secrétariat de la CNUCED de la qualité des travaux préparatoires à cette conférence. Nous avons sur notre table des documents de grande qualité, qui ouvrent un grand nombre de voies, qui méritent d'être explorées plus avant, et qui attestent du sérieux avec lequel la phase d'élaboration a été menée.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, aux yeux de la France, ainsi que l'a rappelé avant hier le président de la République, cette conférence revêt une grande importance. Et cela pour trois motifs principaux :

1. Tout d'abord, cela fait presque dix ans que, pour la première fois, nous nous sommes réunis pour constater et reconnaître, ensemble, qu'au sein des pays en développement un certain nombre d'entre eux souffrent, plus que d'autres, de très graves handicaps structurels de nature à empêcher leur progrès économique et social.

Nous avons, à l'époque, adopté un plan d'action ambitieux comportant notamment des objectifs chiffrés. Ces objectifs ont été maintes fois réaffirmés depuis.

Reconnaissons que le bilan de ce programme est pour le moins décevant. Il nous faut en examiner les raisons, toutes les raisons, et tracer de nouvelles perspectives pour l'avenir.

2. Ensuite, cette conférence est importante car un tournant historique est en train de se produire : il nous faut en parler, ajuster notre vision du monde et en déduire de nouveaux comportements.

Les profonds bouleversements en cours en Europe et les événements internationaux particulièrement graves auxquels nous devons faire face dans les pays du golfe nous rappellent cette vérité éclatante : que nous soyons du nord ou du sud, riches ou pauvres, notre sort est lié.

L'histoire de nos pays a souvent été commune.

Notre avenir, humain, social, économique, écologique, spirituel est plus que jamais solidaire.

Mais il y a des degrés et des formes dans la solidarité : Il y a la solidarité subie ; il y a la solidarité agissante. Il y a celle qui s'exprime à travers les Etats, et celle qui s'exprime à travers les peuples.

Dans le domaine du développement, et singulièrement avec les pays les plus pauvres, la solidarité de la France a toujours été, et se veut de plus en plus, agissante, effective, novatrice.

Mais aujourd'hui plus encore qu'hier, nous voulons que cette solidarité atteigne réellement son but, lequel ne s'arrête pas aux Etats et aux gouvernements mais concerne d'abord les peuples.

Nous ne le dirons jamais assez : le but du développement c'est l'homme, dans sa diversité, son intégrité, sa liberté.

3. Enfin, cette conférence est très importante car il me semble, malgré ce que je viens d'esquisser sur le moment historique que nous vivons, que nous courons, dans le même temps, un risque grave.

Celui de voir s'enliser l'approche économique du dialogue Nord-Sud alors que le dialogue politique international n'a jamais été aussi ouvert.

A l'heure en effet où le "concert des Nations", reprend vie, où nous abandonnons progressivement nos anciennes visions d'un monde partagé entre des blocs où l'avenir des peuples était d'un ordre secondaire, je crains que ne s'exaspèrent les antagonismes sur les voies et les moyens de développement des pays les plus pauvres.

Ces antagonismes, il est impératif que nous parvenions à les réduire : notre avenir commun est à ce prix.

Soyons conscients que dans les quinze jours de notre réunion, nous ne résoudrons pas tous les problèmes.

Je formule cependant le souhait que nos amis représentant les PMA aient le sentiment en quittant cette conférence, que leurs problèmes réels ont effectivement été pris en compte, que les éléments d'une solution ont été définis et que, au-delà du discours, une véritable entreprise conjointe aura été esquissée car nous aurons parlé non un langage d'assistance mais un langage de développement et de partenariat.

Partenariat : cette approche devrait permettre d'approfondir et de renouveler les relations entre les bailleurs de fonds bilatéraux et les pays partenaires, en les situant

clairement au niveau de la définition d'un cadre à moyen terme, au sein duquel s'insèrent des politiques sectorielles.

C'est donc l'ensemble des politiques de développement -cadre macro-économique ou stratégies sectorielles- qui sont concernées.

I

1. La définition des politiques par les PMA eux-mêmes nous paraît être une des conditions fondamentales du développement.

La fixation des priorités, l'adoption des politiques de développement, relèvent des gouvernements des pays eux-mêmes.

C'est à eux, en fonction de leur stratégie et de leurs capacités, qu'il revient de définir ces priorités. Il leur appartient, par ailleurs, de prendre les mesures permettant d'associer de mieux en mieux les populations à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques, de veiller à une répartition équitable des charges et des bienfaits de l'effort d'adaptation entrepris, de définir le rôle et les modalités d'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale du pays, de préciser les champs d'action respectifs des entreprises publiques, des coopératives, des entreprises privées, des organisations non gouvernementales, et autres.

Seule la définition de politiques clairement exprimées permet de disposer d'un cadre cohérent d'intervention, qui donne aux bailleurs de fonds les moyens d'agir pour renforcer les actions propres des gouvernements.

Je me réjouis de constater que le projet de programme d'action est particulièrement explicite à cet égard.

Cette définition de politique doit se faire en fonction d'un objectif à moyen terme, et ne pas se focaliser sur les seuls aspects de rétablissement des équilibres par un ajustement à court terme.

Au contraire, il n'y aura de véritable développement que si se met en place une dynamique de valorisation des potentialités fondamentales des économies, et que se dégage une vision qui transcende les problèmes immédiats et intègre les programmes sectoriels dans des orientations transversales.

Tout cela doit ensuite aboutir à de véritables programmes mobilisateurs qui serviront de base à l'intervention des bailleurs de fonds.

Je rappellerais brièvement nos analyses en la matière :

En premier lieu, il est capital de mieux articuler ajustement et développement. L'ajustement doit être poursuivi, nous en sommes tous conscients, mais il faut mieux l'orienter vers le financement des programmes contribuant au développement et non vers le seul apurement des déficits généraux.

Il faut ensuite, en veillant à leur cohérence avec les efforts d'ajustement, développer des programmes d'appui à la restructuration sectorielle permettant à l'économie de retrouver sa compétitivité.

Il faut, enfin, que cette analyse de la complémentarité entre l'ajustement et le développement s'étende aux domaines des ressources humaines et du développement social. Je l'ai dit déjà : ce sont les hommes et non les systèmes qui sont la finalité ultime de tout notre engagement.

Cette démarche doit aboutir à une contractualisation plus grande de nos rapports avec nos partenaires autour de programmes-cadres pluri-annuels qui retracent les engagements de chacun, offrent une perspective stratégique et constituent le guide des actions nouvelles.

Monsieur le Président, voilà le cadre dans lequel les politiques sectorielles examinées dans les documents préparatoires doivent s'insérer.

2. Au centre de nos préoccupations en matière de développement se trouvent les populations.

Celles-ci, par leur participation et leur responsabilisation doivent jouer un rôle important dans les projets qui les concernent.

Il faut apprécier les projets au regard de leur rentabilité sociale et s'interroger pour savoir si les populations auxquelles ils sont destinés en tirent profit, sans exclusion et sans marginalisation d'une catégorie d'âge ou de sexe.

Nous sommes conscients que l'une des clefs du progrès est l'association véritable de la société civile au processus de développement. Le Président de la République l'a rappelé lundi. Le développement est porteur de pluralisme et de démocratie, mais l'inverse est également vrai.

Le non-respect des droits de l'homme et l'absence de démocratie bloquent le processus de développement.

La mise en place d'Etats de Droit et la démocratisation sont donc des objectifs qui nous sont communs.

Nous pouvons progresser dans cette direction, en profitant de toute la richesse d'intervention de la société civile.

Cela dit, la démocratie ne se décrète pas de l'extérieur et il ne nous appartient pas d'en tracer les contours à la place des pays concernés.

Mais il nous revient d'appuyer la mise en oeuvre des orientations prises, d'en favoriser le développement et l'efficacité. Nous sommes convaincus que, de ce fait, le champ de la coopération institutionnelle et administrative est vaste et peut désormais constituer un secteur de coopération à part entière.

3. Sur les différents secteurs qui sont traités dans les programmes d'action, permettez-moi maintenant de vous faire part du point de vue français, car je crois que le dialogue entre partenaires ne peut être fécond que si chacun expose clairement sa position.

a. En ce qui concerne les ressources humaines tout d'abord :

- en premier lieu, la croissance démographique, qui n'est pas un handicap en elle-même, devient dramatique lorsqu'elle est plus rapide que celle d'un PNB déjà insuffisant.

Elle se traduit alors par une accélération de la pauvreté et la dégradation de l'environnement naturel mais aussi social, sanitaire, des peuples concernés.

Je crois, à cet égard, utile de rappeler que si la France défend le respect de l'indépendance de chaque Etat dans le choix des couples et des individus, elle n'en est pas moins favorable à une démographie maîtrisée.

On observe dans ces domaines un progrès dans la coordination des initiatives.

b. En ce qui concerne le secteur productif, le contexte international, mais aussi la situation propre des PMA, incitent à abandonner une approche purement technicienne et productiviste du développement rural pour mettre l'accent sur les problèmes généraux de la politique agricole, c'est à dire sur les problèmes de débouché et de commercialisation, non seulement pour les productions de rente, mais aussi pour les productions vivrières.

Un effort particulier est fait en faveur de la résolution des problèmes institutionnels et de la participation des populations intéressées, par la promotion de projets d'animation, la sensibilisation et l'éducation des populations concernées.

Sur le développement urbain, une constatation s'impose:

Les agglomérations grandissent, attirant hommes et richesses. Elles produisent le meilleur et le pire.

Il faut amplifier les aspects positifs. Mieux équiper les villes pour accroître la compétitivité des activités industrielles, artisanales et commerciales qui y naissent. Il faut renforcer les capacités financières, administratives et techniques des collectivités locales qui les gèrent, non seulement parce que c'est la voie de la rationalité mais aussi parce que ces dernières sont l'école de la démocratie.

c. Enfin, je ne peux manquer d'évoquer l'un des défis auxquels nous sommes tous confrontés : l'environnement.

La préoccupation est générale, mais les PMA sont confrontés à des aspects spécifiques à cet enjeu.

Pourtant, ils ne sont pas à même de participer pleinement à la définition et à la mise en oeuvre de politiques d'ensemble destinées à riposter à des menaces universelles telles que celles qui pèsent sur la couche d'ozone ou l'effet de serre. C'est donc à la communauté internationale tout entière de s'y consacrer.

En revanche, la désertification, la gestion des ressources naturelles de l'énergie, la maîtrise de l'explosion urbaine, concernent directement les PMA. Nous, pays développés, devons les aider. C'est un lien étroit entre gestion de l'environnement et développement durable que nous souhaitons promouvoir et la conférence de 1992 consacrée à ce thème nous permettra de définir ensemble les moyens d'oeuvrer dans ce sens.

*
* *

II

Comment répondre à tous ces défis ?

J'ai déjà énoncé quelques éléments de réponse en parlant tout à l'heure de partenariat et de programme mobilisateur.

Mais nous devons travailler à partir des potentialités, et des engagements effectifs de nos partenaires.

1. Dans le domaine économique :

a. La mobilisation de l'épargne.

Cela passe notamment par une mobilisation de l'épargne intérieure, qui existe, mais qui ne sera effectivement mobilisée que si le cadre économique général est assaini.

b. La restauration de la compétitivité commerciale.

Ce développement ne sera durable - et c'est un second aspect - que s'il peut se fonder sur des ressources commerciales.

Les frontières auront beau être ouvertes, les marchés auront beau être libres, si les produits ne trouvent pas preneurs, car inadaptés, car trop chers ou ne répondant pas aux normes, ils ne se vendront pas. C'est pourquoi, nous croyons que fondamentalement, le problème se pose en termes de compétitivité.

c. La restructuration des filières agricoles.

C'est pourquoi, la coopération française attache une très grande importance à la restructuration des filières des produits de base et, nos amis africains producteurs de coton peuvent en témoigner

Ce type d'actions porte des fruits.

d. La coopération régionale

Dans le même sens, vous avez pu entendre le Président de la République annoncer les nouvelles mesures que la France entend adopter pour favoriser les importations en provenance des PMA.

Je voudrais également rappeler que la coopération régionale est une autre voie à explorer sérieusement, en particulier en Afrique du Sud du Sahara, qui compte de nombreuses organisations régionales mais dont l'oeuvre en matière d'unification des marchés, de création d'espaces économiques viables, de réalisation de projets fédérateurs, reste à concrétiser.

De puissantes raisons existent pour s'attacher à cette coopération Sud-Sud : recherche d'un cadre mieux

adapté à l'investissement extérieur, sécurité alimentaire, unification douanière, lutte contre la désertification ou les grandes catastrophes naturelles, structuration de politiques dans le domaine de la recherche scientifique des transports

5. La dette

Notre conviction est, également, Monsieur le Président, qu'il ne peut y avoir de croissance réelle, vigoureuse et durable aussi longtemps que nous ne parvenons pas à vaincre le fléau que constitue la question de la dette.

La France, avec plusieurs bailleurs de fonds bilatéraux, a pris des mesures que je ne rappellerai pas.

Nous devons maintenant nous consacrer à résoudre la question de la dette à l'égard des organismes multilatéraux.

Le sujet est difficile, mais il y a quelques années, bien peu auraient pu prévoir que la question de la dette bilatérale, serait, aujourd'hui très largement réglée.

Nous nous efforcerons toujours et en tout lieu de faire en sorte que pour la dette multilatérale il en soit de même, et dans les meilleurs délais.

2. Le volume et la qualité de l'aide.

Avant de conclure, Monsieur le Président, je souhaiterais enfin évoquer la question du volume de l'aide au développement. Je souhaite que sur ce point l'on ne se trompe pas de débat, que l'on ne prenne pas l'accessoire pour l'indispensable.

On parle, en effet, aujourd'hui, de plus en plus de la qualité des projets d'aide.

Cela est important, certes et aucun d'entre nous, ni les bailleurs de fonds, ni les pays receveurs, ne souhaitent voir l'argent mal utilisé.

Mais, en termes de volume, les chiffres de l'Aide Publique au Développement sont dramatiques : baisse du volume global de l'aide, baisse de l'aide par rapport au Produit National Brut, non respect de l'objectif de 0,15 % que nous nous étions fixés il y a près de dix ans.

C'est pourquoi, la France souhaite que notre conférence réaffirme cet engagement et l'assortisse d'un échéancier précis.

Sans cette aide extérieure, les PMA, dont nous avons tous conscience qu'ils endurent une crise aigüe, ne pourront atteindre les objectifs de croissance que dans les documents de cette conférence nous reconnaissions indispensable pour assurer leur développement.

Je vous remercie.

*

* *

Paris, le 5 septembre 1990